# LA VIOLENCE N'A PAS SA PLACE DANS LES JEUX !

## RISQUES D'ATTEINTES AUX DROITS HUMAINS LORS DES JEUX OLYMPIQUES DE RIO 2016

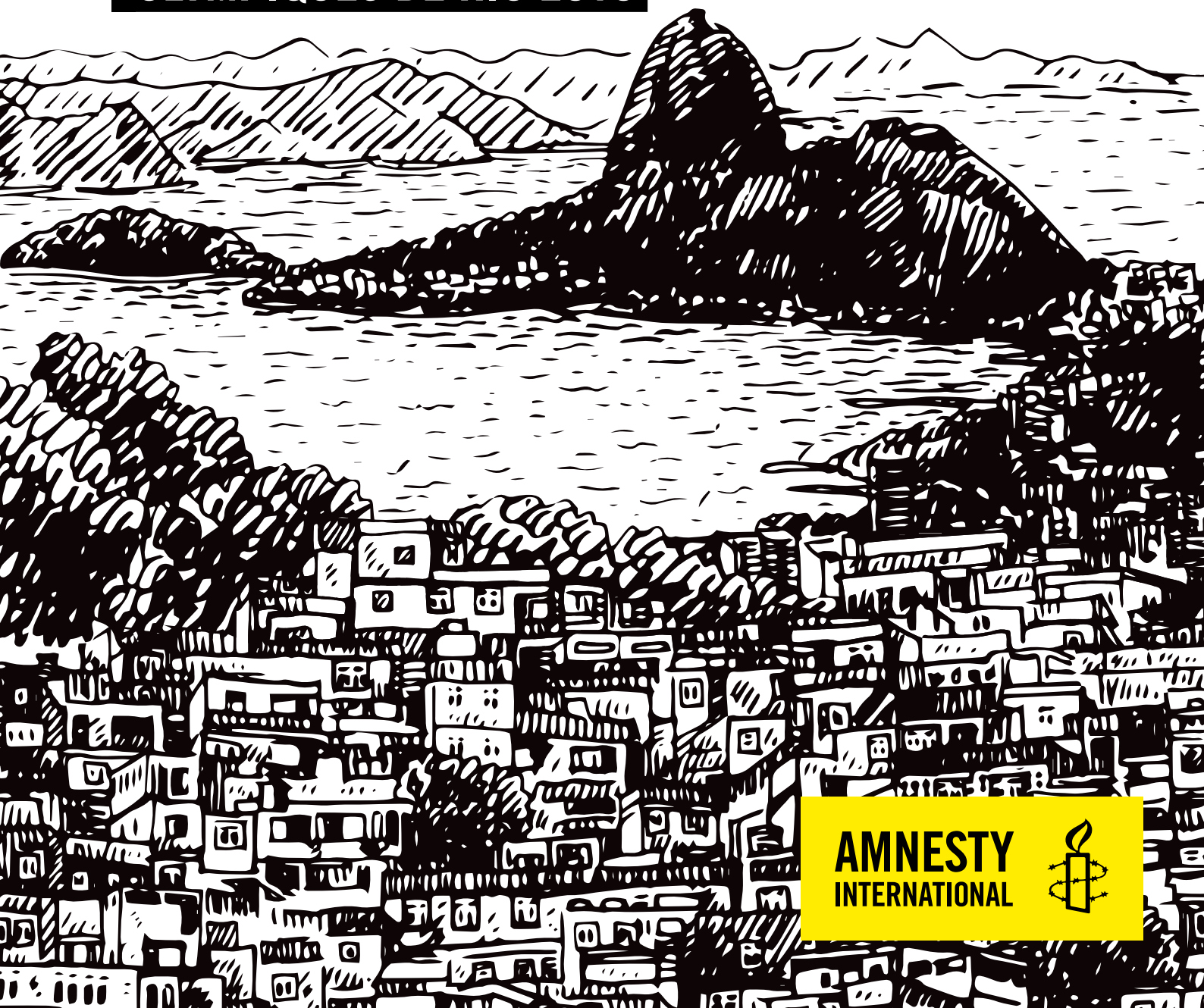

AMNESTY INTERNATIONAL

**Amnesty International est un mouvement mondial regroupant plus de 7 millions de sympathisants, membres et militants, qui se mobilisent dans plus de 160 pays et territoires pour mettre un terme aux violations des droits humains. La vision d'Amnesty International est celle d'un monde où chacun peut se prévaloir de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans d'autres textes internationaux relatifs aux droits humains. Essentiellement financée par ses membres et les dons de particuliers, Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de tout groupement religieux.**

---

L'édition originale en langue anglaise de ce rapport a été publiée en 2016 par

Amnesty International Brésil
Praça São Salvador, no 5
Laranjeiras
Rio de Janeiro/RJ
22231-170

Amnesty International Ltd
Peter Benenson House
1 Easton Street Londres
WC1X 0DW
Royaume-Uni

© Amnesty International 2016
Index : AMR 19/4088/2016
Original : anglais
Autres langues disponibles : portugais et espagnol
Tous droits de reproduction réservés.

Cette publication, qui est protégée par le droit d'auteur, peut être reproduite gratuitement, par quelque procédé que ce soit, à des fins de sensibilisation, de campagne ou d'enseignement, mais pas à des fins commerciales. Les titulaires des droits d'auteur demandent à être informés de toute utilisation de ce document afin d'en évaluer l'impact. Toute reproduction dans d'autres circonstances, ou réutilisation dans d'autres publications, ou traduction, ou adaptation nécessitent l'autorisation écrite préalable des éditeurs, qui pourront exiger le paiement d'un droit. Pour toute demande d'information ou d'autorisation, veuillez écrire à copyright@amnesty.org

Couverture : Dessin de la ville de Rio de Janeiro par REC Design
Conception : REC Design

© LUIZ BALTAR / AMNESTY INTERNATIONAL BRÉSIL

*Forces armées dans la favela Complexo da Maré, Rio de Janeiro, 2014.*

© GENILSON ARAÚJO / AGÊNCIA O GLOBO

*Le parc olympique en cours de construction, Rio de Janeiro, 2015.*

# 1. AU BRÉSIL, LES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS MAJEURS SUSCITENT DES CRAINTES D'ATTEINTES AUX DROITS HUMAINS

**« Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies « demande aux États de coopérer avec le Comité international olympique et le Comité international paralympique dans le cadre des efforts qu'ils font pour utiliser le sport comme outil permettant de promouvoir les droits de l'homme, le développement, la paix, le dialogue et la réconciliation pendant les Jeux olympiques et les Jeux paralympiques et au-delà, notamment en observant la Trêve olympique. »**

*(Résolution adoptée par le Conseil des droits de l'homme le 24 mars 2016, A/HRC/RES/31/23)*

**En août 2016, la ville de Rio de Janeiro** accueillera les Jeux olympiques. Compte tenu des grands événements sportifs déjà accueillis par le Brésil – les Jeux panaméricains de 2007 et la Coupe du monde de football de 2014 – et des atteintes aux droits humains perpétrées dans le passé par les forces de sécurité brésiliennes, Amnesty International est préoccupée à l'idée que des violations des droits humains puissent être commises avant et pendant les Jeux olympiques de Rio 2016.

Ces dernières années, l'attention mondiale s'est portée sur le lien entre droits humains et grands événements sportifs. Des atteintes aux droits humains ont été observées en relation directe avec la préparation de ces événements, notamment des expulsions forcées liées à la construction de nouvelles installations sportives et d'autres infrastructures, et des cas de travail forcé ou d'exploitation au travail, en particulier dans le secteur du bâtiment. Les grands événements sportifs entrainent souvent une augmentation des atteintes aux droits humains qui existent déjà dans la ville ou le pays hôte. Entre autres violations commises par les responsables de l'application des lois, ces atteintes incluent des restrictions abusives à la liberté d'expression et de réunion pacifique, ainsi que des mises en détention arbitraires de personnes sans abri[1].

Tout au long de la préparation de la Coupe du monde de la FIFA en 2014, les restrictions aux droits humains et les atteintes à ces droits par les forces de sécurité brésiliennes n'ont fait qu'augmenter. Depuis 2013, la police brésilienne a eu recours à la force de manière abusive et excessive dans tout le pays, pour disperser des manifestations majoritairement pacifiques. Des armes « à létalité réduite » ont notamment été utilisées, blessant des centaines de personnes. De nombreuses arrestations arbitraires ont été enregistrées dont celles de journalistes et de militants des médias[2]. Le recours à l'armée pour des missions de sécurité publique et de maintien de l'ordre lors de manifestations – dont une opération dans les favelas du Complexo da Maré entre avril 2014 et juin 2015 – a entrainé de nombreuses violations des droits humains[3]. Des représentants du gouvernement ont annoncé un plan prévoyant des opérations militaires de même ordre durant les Jeux olympiques de 2016. Cette annonce a fait naître des craintes quant à la sécurité et à l'intégrité de manifestants pacifiques et des personnes qui vivent là où l'armée devrait être envoyée, en particulier dans les zones marginalisées et les favelas.

Durant plusieurs années, on a enregistré une diminution des homicides résultant d'interventions policières[4] dans l'État de Rio de Janeiro. Mais en 2014, lors de Coupe du monde de football, leur nombre a augmenté de 40 %, comme l'a indiqué Amnesty International dans le rapport de 2015 intitulé *You killed my son*[5]. Cette augmentation s'est poursuivie en 2015.

Les autorités brésiliennes, tout comme les instances sportives internationales, doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher que des atteintes aux droits humains ne soient commises du fait que le Brésil accueille les Jeux olympiques, et pour garantir que l'organisation de ces jeux n'entraine pas une aggravation des violations déjà fréquentes de ces droits.

---

[1] Amnesty International a travaillé sur des cas d'atteintes aux droits humains avant et pendant plusieurs grands événements sportifs : en Chine (les Jeux olympiques de Pékin 2008), en Russie (les Jeux olympiques d'hiver 2014), au Brésil (la Coupe du monde 2014), au Qatar (la Coupe du monde 2022) et en Azerbaïdjan (les Jeux européens 2015). .

[2] Amnesty International, *« Ils utilisent une stratégie de la peur » Le Brésil doit protéger le droit de manifester* (index : AMR 19/005/2014) https://www.amnesty.org/fr/documents/AMR19/005/2014/fr/

[3] Rapport 2015/2016 d'Amnesty International, entrée Brésil (index : POL 10/2552/2016) https://www.amnesty.org/fr/countries/americas/brazil/report-brazil/

[4] « Homicide résultant d'une intervention policière » est l'expression administrative utilisée par la police pour enregistrer les cas de personnes tuées lors d'opérations de police.

[5] Amnesty International, *You killed my son: Homicides by military police in the city of Rio de Janeiro* (index : AMR 19/2068/2015) www.amnesty.org/fr/documents/amr19/2068/2015/fr/

© RENATO CARVALHO / AMNESTY INTERNATIONAL BRÉSIL

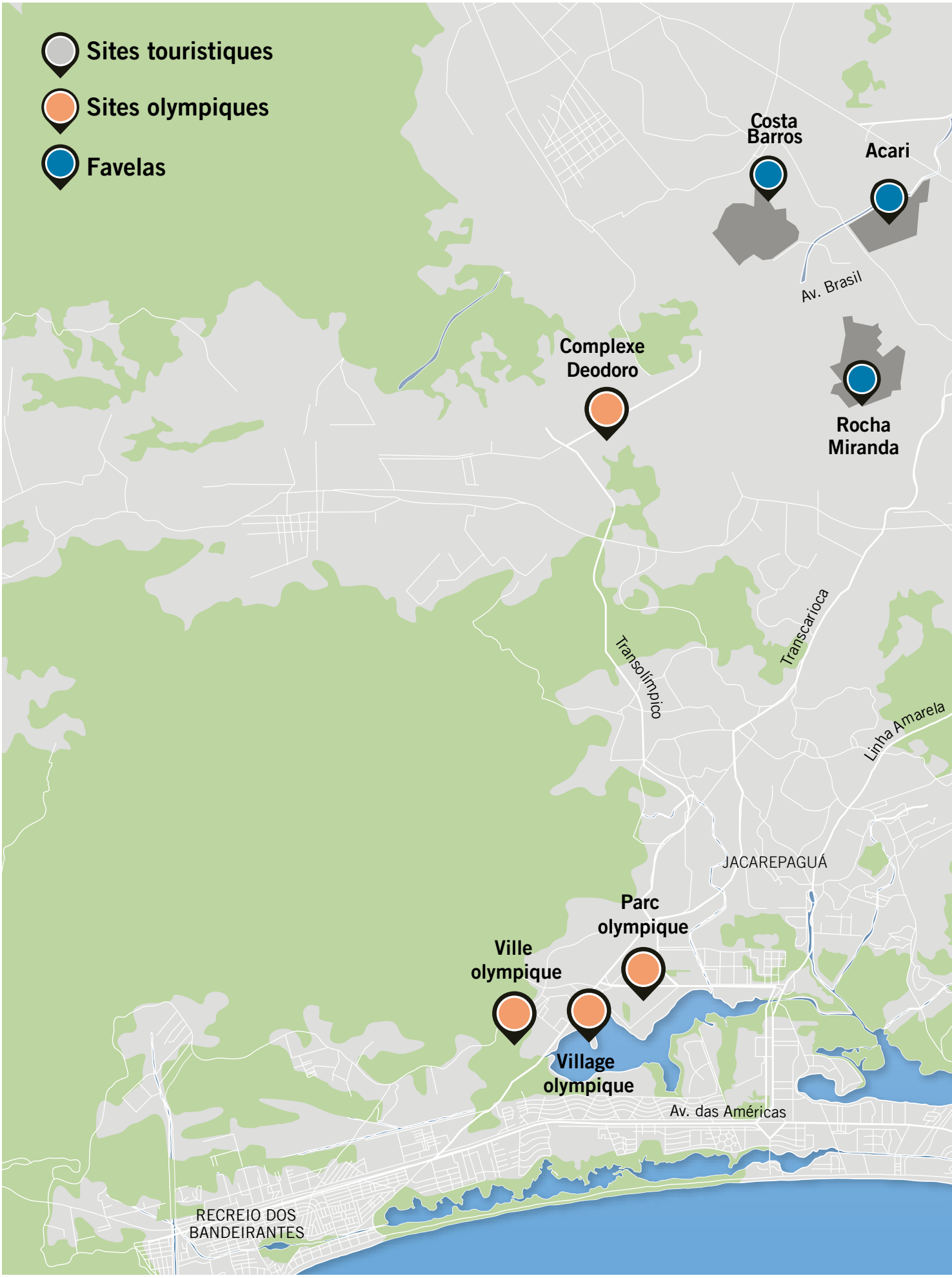

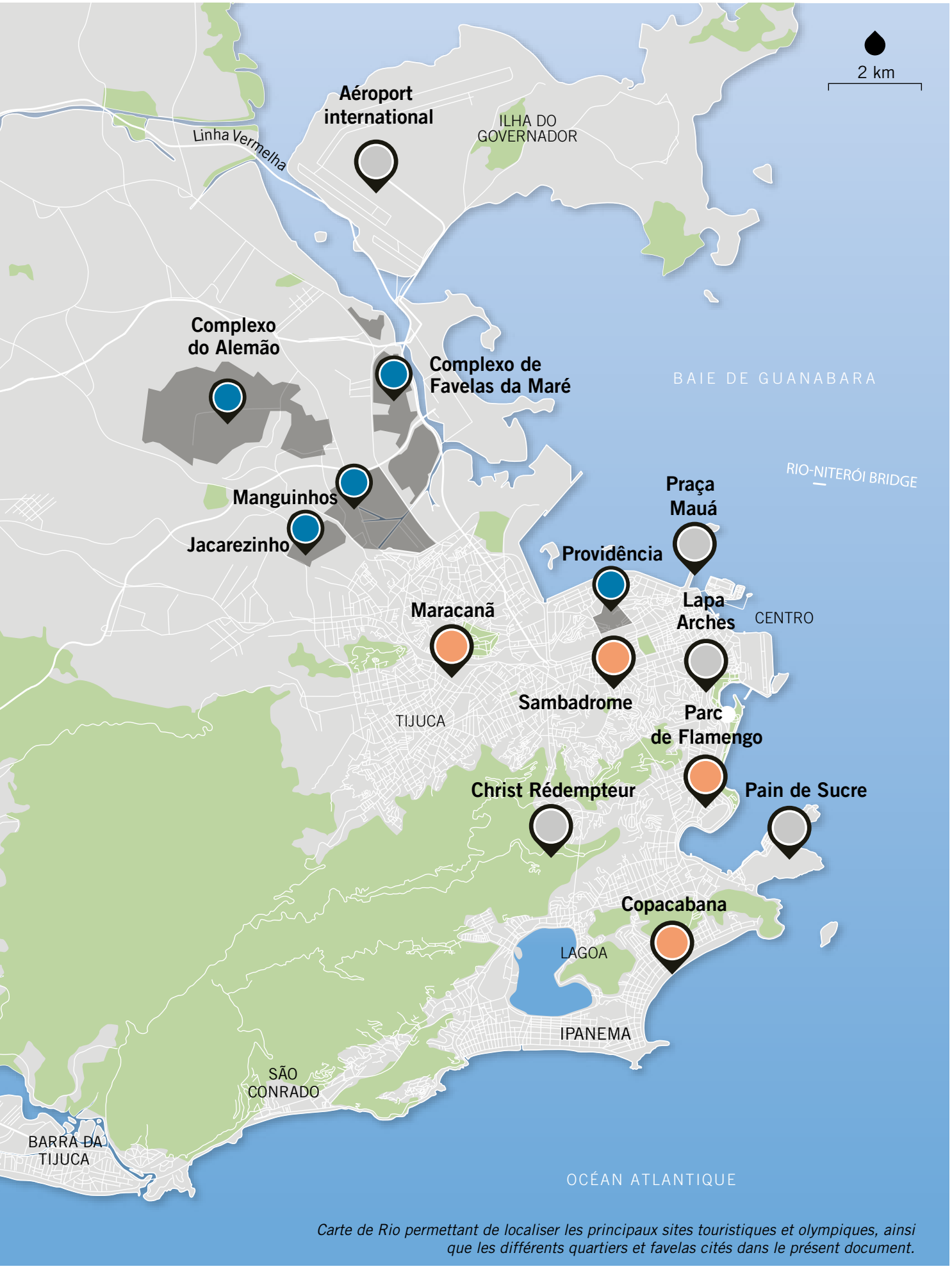


*Carte de Rio permettant de localiser les principaux sites touristiques et olympiques, ainsi que les différents quartiers et favelas cités dans le présent document.*

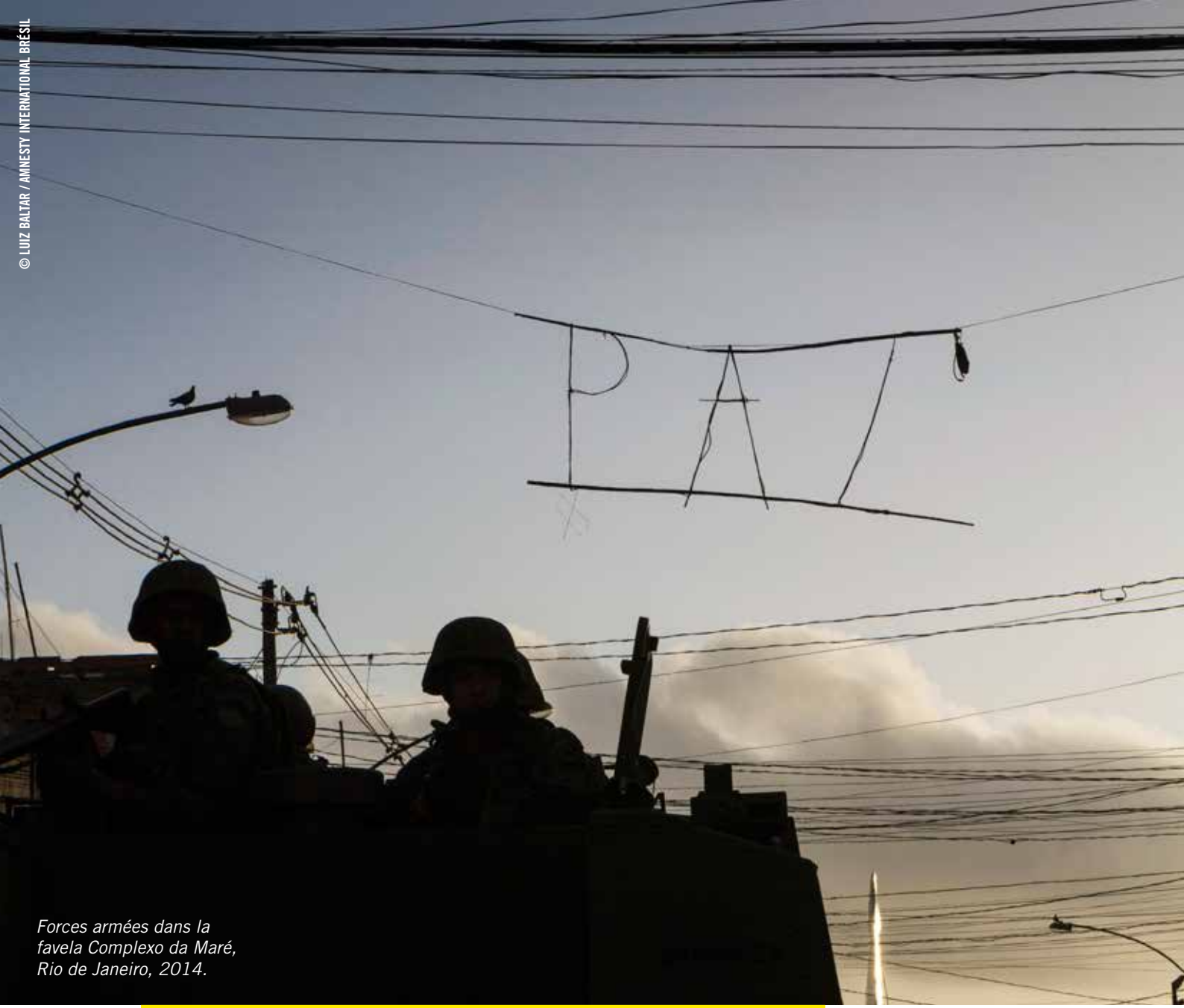


© LUIZ BALTAR / AMNESTY INTERNATIONAL BRÉSIL

*Forces armées dans la favela Complexo da Maré, Rio de Janeiro, 2014.*

# 2. DES OPÉRATIONS DE SÉCURITÉ PUBLIQUE METTENT EN PÉRIL L'HÉRITAGE OLYMPIQUE

**« Nos plans de sécurité sont extrêmement détaillés, et exemplaires et ils ont été remis en avance sur le programme. »**

*Carlos Arthur Nuzman, président de Rio 2016*[6].

[6] Site officiel des Jeux olympiques : www.rio2016.com/en/news/security-plans-delivered-for-all-rio-2016-olympic-and-paralympic-games-venues

**Lorsque Rio de Janeiro** a présenté sa candidature comme pays hôte pour les JO de 2016, des engagements ont été pris dans le cadre de l'héritage des jeux, comme l'assurance de meilleures conditions de sécurité pour les personnes vivant dans la ville, dans l'État et dans le pays. Les autorités ont également déclaré que la planification de la sécurité publique avait commencé avec les Jeux panaméricains de 2007 et la Coupe du monde de la FIFA en 2014 :

> *« Les différents niveaux du gouvernement travailleront de façon intégrée afin de garantir un environnement sûr et agréable pour les Jeux. Les Jeux serviront de catalyseur des mesures visant une amélioration durable des systèmes de sécurité de la ville de Rio de Janeiro, constituant ainsi une réelle opportunité de transformation, dans le cadre d'un processus qui a commencé avec la réalisation des Jeux Panaméricains de 2007 et qui se poursuit avec les préparatifs pour la Coupe du Monde de la FIFA de 2014. La planification de l'opération de sécurité des Jeux a été basée sur une analyse complète de la sécurité et des risques, développée par des spécialistes internationaux dans la gestion des risques et de la sécurité, en coopération avec les autorités brésiliennes compétentes. Grâce à l'expérience du Brésil dans la sécurité de grands événements urbains [...], les opérations de sécurité seront réussies. Le projet des Unités de Police Pacificatrice (UPP) à Rio de Janeiro, qui repose sur une planification responsable et minutieuse, apporte déjà des bénéfices à la population[7]. »*

Néanmoins, plusieurs cas emblématiques pointés par Amnesty International et par d'autres organisations de défense des droits humains, ainsi que les statistiques officielles disponibles sur les violences perpétrées par des agents chargés de faire appliquer les lois, dépeignent une autre réalité. En effet, les organisateurs n'ont pas tenu leurs promesses et il arrive toujours que des droits humains soient bafoués au cours d'opérations de sécurité publique. Il existe un risque élevé de recrudescence des atteintes aux droits humains au Brésil du fait de la tenue des Jeux olympiques. Par ailleurs, la crise financière qui frappe actuellement l'État de Rio de Janeiro et a entrainé des restrictions budgétaires dans le secteur de la sécurité publique, pourrait elle aussi contribuer à accroitre un tel risque.

Dans un entretien accordé à la presse, le secrétaire à la Sécurité publique de l'État de Rio de Janeiro, José Mariano Beltrame, a déclaré que les plans de sécurité pour Rio prévoyaient le déploiement d'environ 65 000 policiers et jusqu'à 20 000 soldats pour assurer la sécurité lors des Jeux, soit la plus vaste opération de sécurité de l'histoire du pays[8]. Cependant, José Mariano Beltrame a également précisé que le nombre d'agents des forces de sécurité publique qui devaient initialement être envoyés par d'autres États ou par le gouvernement central serait considérablement réduit[9]. Il n'y a donc aucune confirmation officielle quant aux effectifs exacts des forces de sécurité qui assureront la sécurité des Jeux. L'armée et d'autres forces de sécurité fédérales seront probablement envoyées dans des favelas de Rio de Janeiro dans le cadre de la stratégie de sécurité pour les JO. Cela nourrit des craintes quant à des atteintes aux droits humains qui ne feraient pas l'objet d'enquêtes et de poursuites en bonne et due forme, comme cela a été le cas récemment et par le passé. Un membre de l'équipe chargée de la sécurité des Jeux de Rio 2016 a déclaré à la presse que, selon une étude menée par les forces armées et le secrétaire d'État à la Sécurité publique, des soldats devraient être envoyés dans six favelas au moins et les opérations de sécurité publique liées aux Jeux devraient viser prioritairement les principaux accès aux favelas[10].

---

[7] Site officiel de Jeux olympiques, question n° 23 portant sur la sécurité pendant les Jeux https://www.rio2016.com/transparencia/en/faq

[8] Interview AP, *« Rio security head says cuts impact Olympics »*, 6 mai 2016 http://bigstory.ap.org/article/32a0a2f6bb2344da92992fd2c67332a0/ap-interview-rio-security-head-says-cuts-impact-olympics

[9] Interview de José Mariano Beltrame, secrétaire à la Sécurité publique de l'État de Rio de Janeiro, le 11 mai 2016 : http://oglobo.globo.com/rio/beltrame-rio-vai-receber-menos-policiais-para-os-jogos-olimpicos-19275776

[10] *« Exército deve ocupar seis favelas durante a Olimpíada do Rio, em agosto »*, 13 mai 2016, http://www1.folha.uol.com.br/cotidiano/2016/05/1770856-exercito-deve-ocupar-seis-favelas-durante-a-olimpiada-do-rio-em-agosto.shtml

© BETINHO CASAS NOVAS / AMNESTY INTERNATIONAL BRÉSIL

*La police militaire dans la favela Complexo do Alemão, Rio de Janeiro, 2016.*

## Opérations de sécurité dans les favelas – une leçon non apprise

Rio de Janeiro présente un bilan désastreux en matière de recours à l'armée et à d'autres forces de sécurité fédérales pour des missions de sécurité publique et de maintien de l'ordre dans les favelas. Le 14 juin 2008, trois adolescents de la favela de Providência ont été enlevés par des militaires. Ceux-ci les ont ensuite livrés à des membres d'une bande criminelle d'une favela rivale, qui les ont tués. Des troupes avaient été déployées à Providência pour y maintenir l'ordre pendant la réalisation d'un projet d'urbanisme[11].

Un an plus tôt, juste avant les Jeux panaméricains de 2007, des organisations locales de défense des droits humains et des habitants de certaines favelas ont signalé des exécutions extrajudiciaires, des passages à tabac et des vols perpétrés par des membres des forces de sécurité lors d'opérations de sécurité menées à Rio de Janeiro. En juin de la même année, 1 350 policiers civils et militaires de Rio de Janeiro et des membres de l'unité d'élite de la police nationale fédérale ont mené une opération de police dans le groupe de favelas Complexo do Alemão, qui s'est soldée par la mort de 19 personnes au moins, dont un garçon de 13 ans. Ce massacre fut baptisé les « Pan-assassinats » (Chacina do Pan), en référence à l'événement sportif à venir. La Commission des droits humains du barreau de Rio de Janeiro ainsi que le secrétariat spécial aux Droits humains du gouvernement fédéral ont mené des enquêtes indépendantes sur les rapports médicolégaux officiels, qui ont mis en évidence des éléments de preuve solides indiquant que des exécutions extrajudiciaires avaient été commises[12]. En 2007, l'année des Jeux panaméricains, 902 personnes au moins ont été tuées par la police, rien que dans la ville de Rio de Janeiro.

Le 20 décembre 2013, à la veille de la Coupe du monde de 2014, le ministère de la Défense a publié de nouveaux principes directeurs concernant le recours à l'armée pour des opérations de maintien de l'ordre et de police. Ces principes apparaissent dans le document MD33-M-10, « Garantie du maintien de l'ordre » (GLO), mis à jour en février 2014. Amnesty International a envoyé un courrier officiel au ministre de la Défense, au ministre de la Justice et au ministre chef de cabinet de la présidence, afin de faire part de son inquiétude quant au recours à l'armée pour des missions liées à la sécurité publique dans des favelas, en soulignant que des atteintes aux droits humains avaient déjà été perpétrées à Rio de Janeiro dans des situations similaires. Amnesty International a également exhorté les autorités à mettre en place des mécanismes spécifiques de responsabilisation et de transparence dans le cadre des principes de la GLO.

---

[11] Amnesty International, *Brazil: Faces behind the statistics - report challenges long standing impunity in Rio*. Déclaration publique, 10 mars 2009 (index : AMR 19/006/2009) https://www.amnesty.org/fr/documents/amr19/006/2009/fr/
*The Justice system working against justice – decisions set free military and policemen accused of crimes and rights violations,* 26 mars 2009, http://www.redecontraviolencia.org/Documentos/445.html

[12] *Rapport 2008 d'Amnesty International* (index : POL 10/001/2008), entrée Brésil, p.120 https://www.amnesty.org/fr/documents/pol10/001/2008/fr/

Dans le cadre de la stratégie de sécurité publique à l'approche de la Coupe du monde en avril 2014, des milliers de militaires avaient été déployés dans le Complexo da Maré, un groupe de 16 favelas situé près de l'aéroport international de Rio de Janeiro, où vivent quelque 140 000 personnes. Les troupes devaient initialement se retirer après la compétition. Or, elles ont continué d'assurer des fonctions de maintien de l'ordre dans la zone jusqu'en juin 2015, près d'un an après la fin de la Coupe du monde. Des habitants ont signalé un certain nombre de violations des droits humains commises par l'armée pendant cette période, dont des violences physiques et des fusillades[13].

© AF RODRIGUES / AMNESTY INTERNATIONAL BRÉSIL

*Vitor Santiago et sa mère Irone chez eux, dans la favela Complexo da Maré, Rio de Janeiro, 2016.*

## VITOR SANTIAGO, PRIS POUR CIBLE PAR LES FORCES ARMÉES ALORS QU'IL RENTRAIT CHEZ LUI

Le 13 février 2015 au petit jour, Vitor Santiago Borges, 30 ans, a été pris pour cible par des membres des forces armées dans le groupement de favelas de Maré. Il rentrait chez lui en voiture, avec des amis. Lorsque Vitor et ses amis sont entrés dans Maré, ils ont remarqué qu'il y avait des soldats partout. Ceux-ci ont fait signe à la voiture de s'arrêter, puis l'ont fouillée, ainsi que ses passagers, puis Vitor Santiago et ses amis ont été autorisés à partir. Mais un peu plus loin, ils sont arrivés à un autre poste de contrôle militaire. Sans aucune sommation, les soldats ont alors ouvert le feu sur la voiture. Vitor Santiago a été touché à deux reprises et le conducteur a reçu une balle, tandis que les autres passagers n'ont pas été blessés. En raison de la gravité de ses blessures, Vitor Santiago est resté dans le coma pendant une semaine, et il a passé plus de trois mois à l'hôpital. Il est resté paralysé sous la ceinture et a dû être amputé d'une jambe. Les pouvoirs publics n'ont pas fourni au jeune homme ni à sa famille l'aide dont ils avaient besoin. Ils n'ont pas non plus diligenté d'enquête exhaustive et impartiale sur la fusillade[14].

[13] *Rapport 2015/16* d'Amnesty International (index : POL 10/2552/2016), p.116 https://www.amnesty.org/fr/documents/pol10/2552/2016/fr/

[14] Naomi Westland, « La gâchette facile. Les forces de sécurité de Rio montrent leur véritable nature à l'approche des Jeux olympiques » https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2016/04/rios-true-colours-police-shootings-in-favelas-olympics/

© LUIZ BALTAR / AMNESTY INTERNATIONAL BRÉSIL

*Manifestation contre les violences policières dans la favela Complexo do Alemão, Rio de Janeiro, 2015.*

# 3. HOMICIDES LORS D'OPÉRATIONS DE POLICE À RIO DE JANEIRO

**« Pourquoi avez-vous fait ça ? »** *Un père s'adressant au policier qui a tué son fils*[15].

**Depuis longtemps, Rio de Janeiro est** célèbre pour le nombre élevé de morts au cours d'opérations de police. Entre 2006 et 2015, près de 8 000 personnes ont été tuées pendant des opérations de police dans l'État de Rio de Janeiro, dont plus de 4 700 rien que dans la capitale. Ces chiffres ont diminué entre 2007 et 2013. Mais en 2014, l'année ou le Brésil accueillait la Coupe du monde, les homicides résultant d'interventions policières dans l'État de Rio de Janeiro ont augmenté de 39,4 % en comparaison avec l'année précédente[16]. Cette hausse s'est poursuivie en 2015, avec 645 personnes abattues pendant des opérations de police dans l'État de Rio de Janeiro, dont 307 dans la capitale. Ce chiffre représente une

[15] Le 29 octobre 2015, le père d'un garçon abattu pose cette question au policier responsable du meurtre.

[16] Amnesty International, *You killed my son: homicides by military police in the city of Rio de Janeiro* (index : AMR 19/2068/2015) www.amnesty.org/en/documents/amr19/2068/2015/en/

augmentation de 11,2 % par rapport à 2014. La majorité des personnes tuées lors des opérations de polices étaient de jeunes hommes noirs[17].

## Graphique n° 1 : Nombre d'homicides résultant d'interventions policières par région dans l'État de Rio de Janeiro entre 2006 et 2015

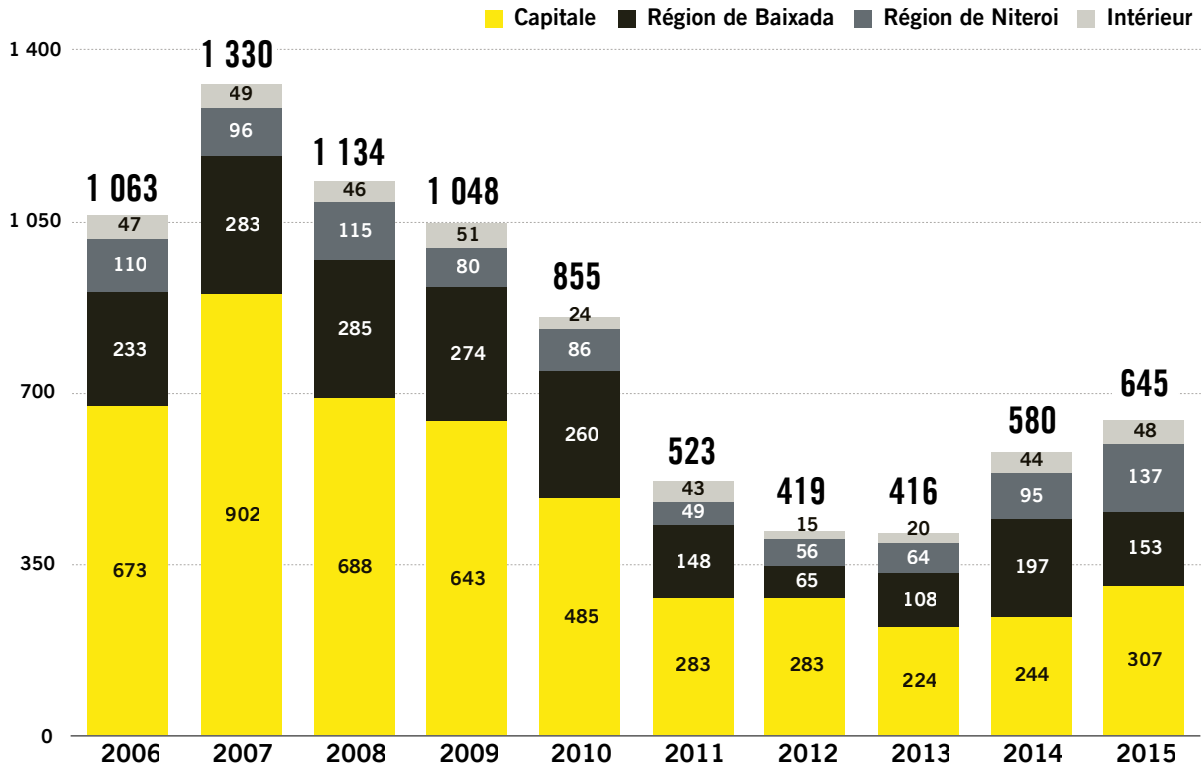


*Source : Institut de sécurité publique de l'État de Rio de Janeiro*

Des policiers en service sont responsables d'une grande partie du nombre total d'homicides commis dans la ville de Rio de Janeiro. Au cours de six dernières années, ils étaient impliqués dans 13 à 21 % des cas, voire plus. En 2015, une personne sur cinq tuée dans la ville l'a été lors d'interventions policières. Ce nombre pourrait même être plus élevé dans la mesure où les morts de certaines personnes durant des opérations de police sont officiellement considérées comme des homicides courants et non comme des « homicides résultant d'interventions policières ». Cela a été le cas pour Eduardo de Jesus, 10 ans, abattu par la police le 2 avril 2015 dans le Complexo do Alemão.

[17] L'analyse des données ventilées concernant le profil des personnes tuées à Rio de Janeiro entre 2010 et 2013 lors d'opérations de police a permis à Amnesty International de conclure que 99,5 % d'entre elles étaient des hommes, dont 79 % étaient noirs et 75 % jeunes (entre 15 et 29 ans).

**Graphique n° 2 : Nombre de morts violentes intentionnelles et de morts résultant d'interventions policières dans la ville de Rio de Janeiro entre 2010 et 2015**

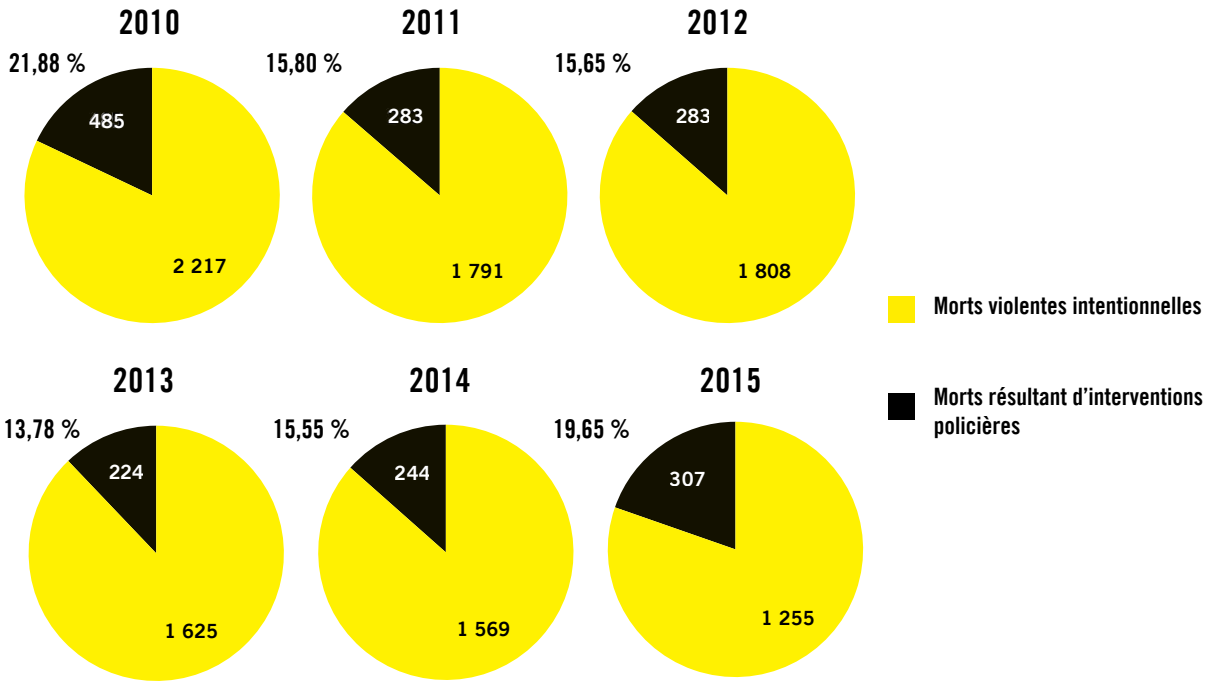


*Source : Institut de sécurité publique de l'État de Rio de Janeiro*

*Favela Santa Marta, Rio de Janeiro, 2016.*

© LAZYLAMA / SHUTTERSTOCK

*Quatre agents de police ont tiré à 111 reprises sur cette voiture, tuant cinq hommes, Rio de Janeiro, 2015.*

## CINQ GARÇONS, 111 BALLES

Dans la nuit du 28 novembre 2015, cinq jeunes hommes noirs âgés de 16 à 25 ans ont été abattus dans le quartier de Costa Barros, à Rio de Janeiro, par des membres du 41e bataillon de la police militaire[18]. Roberto de Souza Penha, 16 ans, Wesley Castro Rodrigues, 25 ans, Wilton Esteves Domingos Junior, 20 ans, Cleiton Corrêa de Souza, 18 ans, et Eduardo da Silva Sousa, 16 ans, étaient amis. Ils étaient en voiture et cherchaient un endroit pour dîner, après avoir passé la journée ensemble. Quatre agents de police ont tiré à 111 reprises sur leur voiture lorsqu'elle est passée devant eux. Les cinq jeunes hommes ont été tués sur le coup. Selon des enquêtes approfondies et des informations obtenues par Amnesty International, les policiers ont tiré sur la voiture depuis différents angles tout en l'encerclant. Il semble également qu'ils ont ensuite modifié la scène de crime en plaçant un pistolet non loin de la voiture dans le but de faire passer les victimes pour des criminels et de justifier ainsi leur meurtre. En avril 2016, les quatre membres de la police militaire étaient détenus dans l'attente de leur procès et accusés d'homicide volontaire et de fraude. La procédure pénale était dans sa première phase (l'instruction).

Le 29 octobre 2015, un mois avant la tuerie de Costa Barros, un officier du même bataillon de police militaire avait tué deux jeunes hommes de 17 et 24 ans. Ils étaient à moto et l'un d'eux tenait un cric hydraulique, un outil de mécanique. Le policier a affirmé qu'il avait pris cet outil pour une arme. L'enquête reste en cours. Le 41e bataillon de police militaire a déjà été pointé par Amnesty International en raison du grand nombre de personnes tuées lors de ses opérations et de solides éléments de preuves le reliant à des exécutions extrajudiciaires. Après le meurtre des cinq jeunes hommes à Costa Barros, le commandant de l'unité a été remplacé. Temporairement relevé de ses fonctions, il s'est ensuite vu confier un autre bataillon de police militaire à Rio de Janeiro en avril 2016.

[18] *Rapport* 2015/16 d'Amnesty International (index : POL 10/2552/2016), p.116 https://www.amnesty.org/fr/documents/pol10/2552/2016/fr/

## Les quatre premiers mois de 2016

En comparant les quatre premiers mois de 2016 avec la même période l'année précédente, on observe une diminution de 8,5 % dans le nombre d'homicides résultant d'interventions policières dans l'État de Rio de Janeiro et une diminution de 13,9 % dans la ville de Rio. Cela concerne en particulier les mois de janvier et de février, mais des données plus récentes montrent que cette tendance pourrait ne pas se confirmer dans les mois suivants. En effet, une augmentation significative a déjà été enregistrée pour le mois d'avril 2016 en comparaison avec l'année dernière, ce qui suscite une vive inquiétude quant aux mois à venir.

### Graphique n° 3 : Homicides résultant d'interventions policières dans l'État de Rio de Janeiro, janvier-avril 2015 et 2016

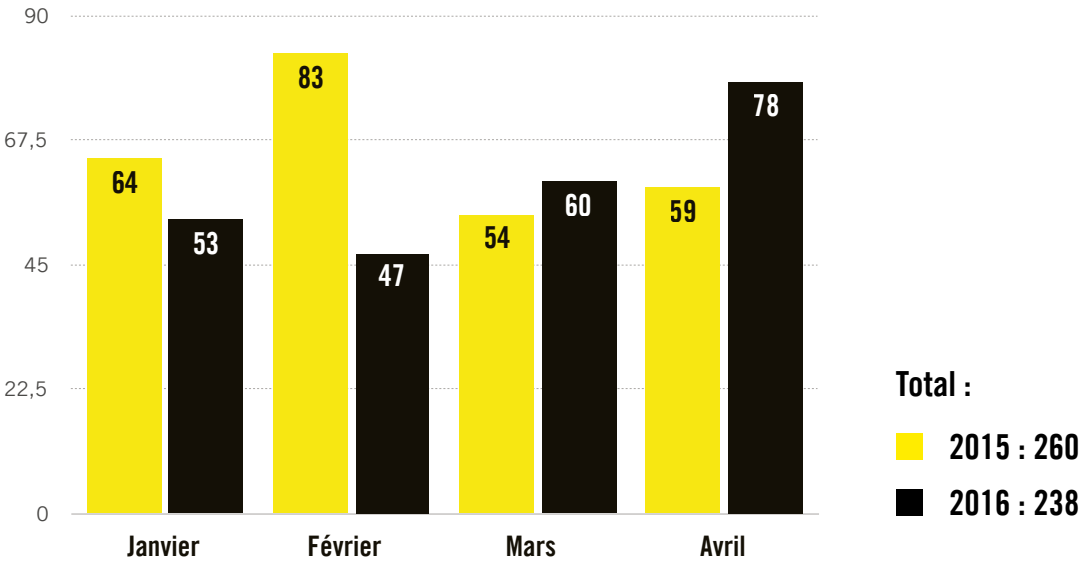


*Source : Institut de sécurité publique de l'État de Rio de Janeiro*

### Graphique n° 4 : Homicides résultant d'interventions policières dans la ville de Rio de Janeiro, janvier-avril 2015 et 2016

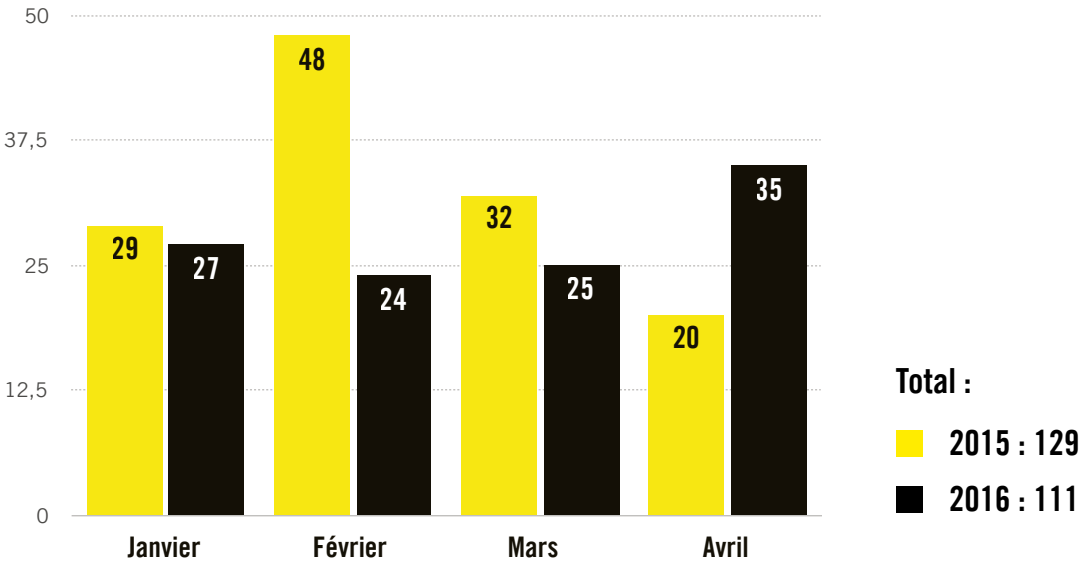


*Source : Institut de sécurité publique de l'État de Rio de Janeiro*

Au cours du dernier trimestre de 2015, la police militaire a commencé à mettre en place à Rio de Janeiro un programme visant à contrôler le recours à la force, dans le but principal de réduire l'usage d'armes à feu et de la force meurtrière lors des opérations de police et, partant, le nombre de personnes tuées. Ce programme vise également à identifier les unités de police et les policiers qui présentent le plus fort taux d'usage d'armes à feu, afin de leur proposer une formation. Selon le commandant général de la police militaire, après quelques mois, des résultats positifs peuvent d'ores et déjà être observés. Une analyse plus profonde est néanmoins nécessaire pour comprendre les raisons de la diminution du nombre de personnes tuées par la police et pour garantir que cette tendance se poursuivra tout au long de l'année 2016.

En revanche, les opérations de police se sont intensifiées en avril et mai 2016, tout comme la répression exercée par la police. Conjointement à des organisations de la société civile locale et à des défenseurs locaux des droits humains, Amnesty International a rassemblé des informations qui indiquent une augmentation des opérations de police violentes dans un certain nombre de favelas, où plusieurs personnes ont été tuées et de nombreuses autres blessées.

© BETINHO CASAS NOVAS / AMNESTY INTERNATIONAL BRÉSIL

*La favela Complexo do Alemão, Rio de Janeiro, 2016.*

### Meurtres lors d'opérations de police à Rio de Janeiro en avril et début mai 2016

Au cours des premières semaines d'avril 2016, 11 personnes au moins ont été tuées et d'autres blessées pendant des opérations de police, qui se sont intensifiées dans la ville de Rio de Janeiro et dans sa banlieue. Des habitants de favelas ont vécu des heures d'intenses fusillades. Le 2 avril, un garçon de cinq ans a été tué et deux autres personnes blessées lors d'une intervention de la police militaire à Magé, dans la région métropolitaine de Rio. Le 4 avril, cinq personnes ont perdu la vie dans la favela d'Acari au cours d'une opération conjointe menée par les polices fédérale et civile. Le même jour, un jeune homme a été tué dans la favela de Manguinhos lors d'une autre opération de la police militaire. Le 7 avril, au moins deux personnes ont été tuées à Jacarezinho, également lors d'une opération de la police militaire. Entre le 16 et le 17 avril, une opération policière de grande ampleur dans le Complexo do Alemão s'est soldée par la mort de deux personnes alors que neuf autres ont été blessées, après 36 heures de tirs nourris. Entre le 5 et le 6 mai, six personnes (dont un policier), ont perdu la vie lors d'une opération de la police militaire à Providência. Les 7 et 8 mai, d'importantes opérations de police ont été menées à Manguinhos, Alemão, Rocha Miranda et Acari. Selon les premiers rapports, une personne aurait été tuée à Manguinhos le 8 mai, et trois autres blessées. Le même jour, dans la favela de Jorge Turco à Rocha Miranda, deux personnes auraient été tuées au cours d'échanges de tirs nourris entre la police et les membres d'une bande criminelle. Dans le Complexo do Alemão, trois personnes au moins ont été blessées et une femme a trouvé la mort lors d'une opération de police le 7 mai.

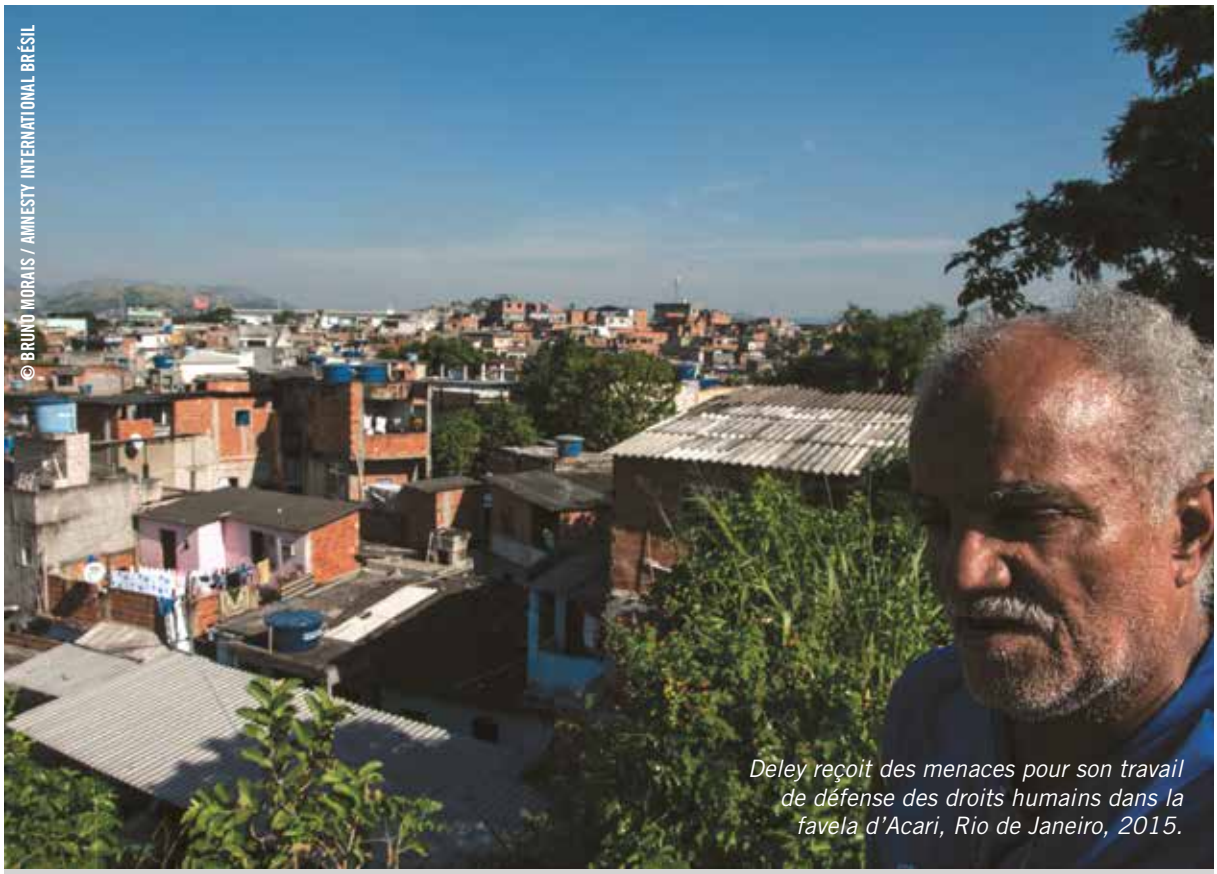

© BRUNO MORAIS / AMNESTY INTERNATIONAL BRÉSIL

*Deley reçoit des menaces pour son travail de défense des droits humains dans la favela d'Acari, Rio de Janeiro, 2015.*

## MENACES À L'ENCONTRE DE DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

Dans les favelas, les défenseurs des droits humains sont essentiels. Ils ont joué un rôle primordial dans la dénonciation des exécutions extrajudiciaires et des violences perpétrées par la police. En plusieurs occasions, certains d'entre eux ont subi du harcèlement, des intimidations et des menaces de la part de policiers qui voulaient les empêcher de continuer à dénoncer les atteintes aux droits humains. Durant les deux dernières semaines d'avril et la première semaine de mai 2016, des policiers appartenant au 41e bataillon de police militaire ont menacé des dirigeants de communautés locales et des défenseurs des droits humains qui dénonçaient les meurtres et les violences commis par la police dans la favela d'Acari. Des policiers ont ordonné à une défenseure des droits humains originaire d'Acari d'arrêter de transmettre des informations à « ces gens des droits humains ». Un autre défenseur des droits humains a quant à lui été prévenu que lors de la prochaine opération, les policiers ne « seraient pas très gentils et s'en prendraient spécifiquement à eux ».

Les opérations de sécurité publique menées à Rio de Janeiro sont excessivement répressives. Elles sont justifiées par une logique de confrontation dans le cadre de la « guerre contre la drogue » et entrainent de nombreuses morts, dont celles de policiers. Entre 2006 et 2015, 228 policiers civils et militaires en service ont ainsi été tués dans l'État de Rio de Janeiro. En 2015, une augmentation de 66,6 % a été observée en comparaison avec 2014.

## Graphique n° 5 : Nombre de policiers civils et militaires en service tués dans l'État de Rio de Janeiro entre 2006 et 2015

| ANNÉE | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| CIVILS | 2 | 9 | 4 | 7 | 5 | 4 | 6 | 4 | 0 | 3 |
| MILITAIRES | 27 | 23 | 22 | 24 | 15 | 8 | 12 | 16 | 15 | 22 |
| TOTAL | 29 | 32 | 26 | 31 | 20 | 12 | 18 | 20 | 15 | 25 |

*Source : Institut de sécurité publique de l'État de Rio de Janeiro*

Entre janvier et avril 2016, huit membres de la police ont été tués en service dans l'État de Rio de Janeiro. Cela représente une légère baisse en comparaison avec la même période en 2015, au cours de laquelle neuf cas avaient été enregistrés[19].

En août 2015, Amnesty International a publié un rapport intitulé *You Killed My Son: Homicides by military police in the city of Rio de Janeiro*[20], qui dresse une liste de 20 recommandations destinées aux autorités des différents niveaux de gouvernement. Mais en mai 2016, ces autorités avaient peu progressé dans la mise en œuvre de ces recommandations et dans la résolution des problèmes pointés par Amnesty International :

- Les enquêtes concernant les meurtres commis par la police signalés à Acari sont toujours en cours et peu de progrès ont été réalisés.
- Les familles des victimes n'ont toujours pas accès à des recours efficaces, à des réparations satisfaisantes ou à une quelconque aide psychologique.
- L'assemblée de l'État de Rio de Janeiro a constitué une commission d'enquête parlementaire (CPI) chargée de recueillir des informations sur les morts résultant d'opérations policières à Rio de Janeiro. Elle ne rendra ses conclusions qu'en juin 2016.
- Le chef de la police civile a publiquement déclaré que les enquêtes concernant les meurtres commis par la police seraient progressivement transférées depuis les postes de police civile locaux vers l'unité chargée des homicides. Cette annonce n'a pas encore été pleinement mise en œuvre.
- Le ministère public a publié la résolution GPGJ n° 2.021 du 30 décembre 2015, qui crée un groupe d'action sur la sécurité publique (Grupo de Atuação em Segurança Pública, GAESP), pour conseiller et soutenir le ministère public dans le contrôle externe de l'activité policière. Néanmoins, le rôle concret de ce groupe et la manière dont il fonctionnera restent flous.
- Le 4 janvier 2016, le Conseil supérieur de la police a publié une résolution (résolution conjointe N° 2, approuvée lors de la session du 13 octobre 2015) visant à normaliser l'enregistrement des morts survenues lors d'opérations de police. Cependant, cette résolution entérine la logique des systèmes précédents, où l'expression « rébellion ayant entrainé la mort » était utilisée pour justifier le meurtre en amont de toute enquête, en précisant que le policier avait agi en état de légitime défense, criminalisant ainsi automatiquement la victime[21].

[19] Instituto de Segurança Pública do Estado do Rio de Janeiro (ISP), Institut de sécurité publique de l'État de Rio de Janeiro).

[20] Amnesty International, *You killed my son: Homicides by military police in the city of Rio de Janeiro* (index : AMR 19/2068/2015) www.amnesty.org/en/documents/amr19/2068/2015/en/

[21] « Selon Amnesty International, une résolution du Conseil supérieur de la police maintient une logique de "rébellion ayant entrainé la mort" », 5 janvier 2016, https://anistia.org.br/noticias/resolucao-conselho-superior-de-policia-mantem-logica-dos-autos-de-resistenciaafirma-anistia-internacional

© LUIZ BALTAR / AMNESTY INTERNATIONAL BRÉSIL

*Manifestation lors de la finale de la Coupe du monde, Rio de Janeiro, 13 juillet 2014.*

# 4. LIMITATIONS ARBITRAIRES ET VIOLATIONS DE LA LIBERTÉ DE MANIFESTATION PACIFIQUE

**Alors que le Brésil se préparait** à accueillir la Coupe du monde 2014, des centaines de milliers de manifestants sont descendus dans les rues. D'immenses manifestations ont débuté à São Paulo en juin 2013 pour exprimer le mécontentement de la population face à l'augmentation des tarifs dans les transports publics, aux dépenses élevées de fonds publics pour la Coupe du monde et à l'insuffisance d'investissements dans les services publics. Le mouvement s'est étendu et a pris une ampleur sans précédent dans des dizaines de villes de tout le pays.

Très souvent, la réponse policière à ces manifestations en 2013 a été violente et marquée d'abus. Des unités de la police militaire ont utilisé sans discernement des gaz lacrymogènes contre les manifestants, notamment dans des endroits clos comme des stations de métro et une fois même dans l'enceinte d'un hôpital à Rio de Janeiro. Des policiers ont tiré des balles en caoutchouc contre des manifestants pacifiques et en ont roué d'autres de coups de matraque. Plusieurs centaines de personnes ont été blessées, dont un photographe qui a perdu un œil après avoir été touché par une balle en caoutchouc à São Paulo. Des centaines d'autres personnes ont par ailleurs été rassemblées au hasard et arrêtées, certaines en vertu de lois relatives au crime organisé, sans que rien ne prouve leur implication dans des activités criminelles[22]. Dans plusieurs cas, une minorité de manifestant a eu recours à la violence, notamment en harcelant des journalistes, en jetant des projectiles sur la police et en vandalisant des bâtiments, comme des banques, des magasins et d'autres biens publics. Le 10 février 2014, le caméraman Santiago Andrade, âgé de 50 ans, a été touché par des feux d'artifice lancés par des manifestants. Il est mort peu après.

*Rafael Braga, établissement pénitentiaire de Gericinó, Rio de Janeiro, 4 mars 2014.*

## RAFAEL BRAGA, EMPRISONNÉ POUR AVOIR TRANSPORTÉ DES PRODUITS D'ENTRETIEN

Rafael Braga Vieira, un jeune noir de 27 ans, qui était sans logement au moment des faits, a été arrêté après l'une des plus grosses manifestations de l'histoire de Rio de Janeiro, le 20 juin 2013. Il transportait deux bouteilles de produit d'entretien lorsqu'il a été arrêté – puis poursuivi en justice – pour « transport d'explosifs sans autorisation ». En décembre 2013, Rafael Braga a été déclaré coupable et condamné à cinq ans de prison. D'après l'expertise médicolégale pratiquée, les produits chimiques en sa possession n'auraient pas pu être utilisés pour préparer des explosifs, mais la justice n'a pas tenu compte de ces conclusions[23]. En septembre 2015, Rafael Braga a été autorisé à travailler en dehors de la prison et à purger sa peine à son domicile. Mais en janvier 2016, il a de nouveau été arrêté sur la base d'accusations de trafic de drogue forgées de toutes pièces. La seule preuve présentée contre lui au tribunal était la déclaration d'un policier militaire. Rafael Braga est actuellement en prison, dans l'attente de son procès.

[22] Amnesty International, *Ils utilisent une stratégie de la peur* (index : AMR 19/005/2014) https://www.amnesty.org/fr/documents/AMR19/005/2014/fr/

[23] Amnesty International, *Ils utilisent une stratégie de la peur* (index : AMR 19/005/2014), p.15 : https://www.amnesty.org/fr/documents/AMR19/005/2014/fr/

© CINTIA RODRIGUES PAIVA / SHUTTERSTOCK.COM

*La police militaire lors d'une manifestation, Rio de Janeiro, 2013.*

Des informations ont été recueillies concernant la répression de manifestations pacifiques par la police dans les jours précédant la Coupe du monde 2014 et lors de la compétition : La police a utilisé des gaz lacrymogènes, des grenades incapacitantes et des balles en caoutchouc pour disperser des manifestations pacifiques. Des journalistes ont été blessés par des armes « à létalité réduite » et des dizaines de personnes ont été arbitrairement arrêtées pour avoir manifesté pacifiquement[24].

Dans ce contexte, les autorités brésiliennes ont eu recours à des lois destinées à l'origine à combattre le crime organisé et les menaces contre la « sécurité nationale ». Avant la Coupe du monde, des membres du Congrès avaient proposé plusieurs nouvelles lois qui – si elles avaient été adoptées – auraient constitué une restriction et une violation du droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique. Aucune n'a été adoptée à temps pour la Coupe du monde. Mais en mars 2016, une loi antiterroriste a été adoptée et ratifiée dans le cadre de la préparation des Jeux olympiques. Cette loi antiterroriste (Loi n° 13.260/2016) a été largement critiquée par des avocats, des universitaires, des organisations de défense des droits humains et des mécanismes internationaux relatifs aux droits humains. Ceux-ci lui reprochent d'utiliser des termes bien trop larges et flous, rendant ainsi possible son application contre la contestation sociale ou contre des rassemblements pacifiques.

Le 10 mai 2016, la présidente a signé la « loi générale des Jeux olympiques » (Loi n° 13.284/2016). Cette loi impose de nouvelles restrictions à la liberté d'expression et de réunion pacifique dans de nombreuses zones de la ville hôte, ce qui est contraire au droit et aux normes internationaux.

De nouvelles manifestations ont lieu partout dans le pays. Dans la plupart des cas, la police réitère les pratiques violentes déjà signalées. Ce fut le cas lors d'une manifestation d'enseignants en avril 2015 à Paraná[25] et pendant des manifestations étudiantes au cours des premiers mois de 2016 à São Paulo. L'impunité des policiers reste la norme, dans la mesure où les atteintes aux droits humains dénoncées n'ont pas fait l'objet de véritables enquêtes, où l'usage des armes « à létalité réduite » n'a pas été réglementé, où les forces de police n'ont pas reçu de formation adéquate et où les mécanismes de responsabilisation existants ne sont pas efficaces. Les autorités brésiliennes ont pris peu de mesures concernant les violations perpétrées par la police lors de manifestations depuis 2013. Cela laisse penser que de tels abus peuvent être commis en toute impunité et sont tolérés par les autorités.

[24] Amnesty International, *Brazil: Protests during the World Cup 2014, final overview* (index : AMR 19/008/2014) www.amnesty.org/en/documents/AMR19/008/2014/en/

[25] Amnesty International, Action urgente, *« La police militaire attaque des enseignants en grève »*, 7 mai 2015, AU : 104/15 (index : AMR 19/1611/2015)

# 5. CONCLUSIONS

**Alors que le Brésil** est dans la phase finale de la préparation des Jeux olympiques 2016 qui doivent se tenir en août, le risque d'atteintes aux droits humains lors d'opérations de sécurité publique augmente.

Les valeurs olympiques d'amitié, de respect et de solidarité ne cadrent pas avec la force injustifiée et excessive souvent employée par les forces de sécurité, et qui vise de manière disproportionnée des jeunes noirs vivant dans des favelas et d'autres zones marginalisées.

Non seulement les autorités brésiliennes ne respectent pas l'héritage olympique selon lequel elles doivent fournir à tous un endroit sûr, mais elles ne garantissent pas le respect par les agents de la force publique, et en particulier les policiers, du droit et des normes internationaux en matière d'usage de la force et des armes à feu.

Deux mois nous séparent du début de Jeux olympiques de 2016. Il est donc encore possible de prendre des mesures pour réduire les risques d'atteintes aux droits humains et de mettre en place des mécanismes obligeant ceux qui s'en rendent coupables à rendre des comptes.

# 6. RECOMMANDATIONS

## Amnesty International appelle le ministre fédéral brésilien de la Justice, le secrétaire national à la Sécurité publique (SENASP) la commission chargée de la sécurité et le comité organisateur des Jeux olympiques de Rio 2016, ainsi que le gouvernement de l'État de Rio de Janeiro, à :

- veiller à ce que toutes les forces de sécurité, y compris les forces armées, qui participent à des opérations de sécurité publique avant et pendant les Jeux olympiques de Rio 2016 reçoivent une formation adaptée et conforme aux Principes de base sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois et au Code de conduite pour les responsables de l'application des lois [ONU] ;
- prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter un recours injustifié et excessif à la force de la part des responsables de l'application des lois, en particulier concernant les armes à feu et les armes « à létalité réduite » ;
- garantir que les lois et les politiques mises en place n'imposent pas de limitations abusives de la liberté d'expression et de réunion pacifique, avant et durant les Jeux olympiques de Rio 2016 ;
- veiller au respect total du droit de liberté d'expression et de réunion pacifique par les responsables de l'application des lois, à ce que les forces de sécurité chargées du maintien de l'ordre lors de rassemblements évitent tout recours injustifié et excessif à la force, y compris l'usage d'armes « à létalité réduite », et à ce que les manifestations ne fassent pas l'objet d'arrestations arbitraires ;
- faire en sorte que les opérations de sécurité publique dans les favelas et d'autres zones marginalisées, notamment le déploiement temporaire de l'armée, n'entrainent aucune forme d'abus ;

- mettre en place des mécanismes de responsabilisation spécifiques concernant les policiers et les soldats impliqués dans des opérations de sécurité en amont et pendant les Jeux, notamment des mécanismes sûrs et accessibles permettant de dénoncer d'éventuels abus sans crainte de représailles ;
- garantir sans délai des enquêtes approfondies, impartiales et indépendantes concernant les atteintes aux droits humains, en particulier les exécutions illégales perpétrées par des responsables de l'application des lois, et veiller à ce que les personnes suspectées de responsabilité pénale soient traduites en justice devant des tribunaux ordinaires ;
- fournir aux victimes et à leurs familles une aide psychologique et sociale complète et leur assurer une réparation adéquate comprenant notamment une indemnisation, une réadaptation, une réhabilitation et des garanties de non-répétition.

## Recommandations au gouvernement de l'État de Rio de Janeiro :

- renforcer et élargir la mise en œuvre du programme de contrôle de l'usage de la force par la police militaire, notamment en prévoyant des ressources humaines et financières destinées à ce programme ;
- prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger efficacement les défenseurs des droits humains, en particulier ceux qui travaillent dans les favelas et d'autres zones marginalisées et dénoncent les violations commises par la police, et veiller à ce que des enquêtes soient menées concernant les menaces, le harcèlement, les manœuvres d'intimidation et les attaques dont sont victimes ces personnes.

## Recommandations au gouvernement fédéral :

- mettre en place sans délai un programme national destiné à réduire le nombre d'homicides. Ce programme doit notamment inclure des cibles à l'échelle nationale et des États dans le but de diminuer le nombre de morts résultant d'interventions policières ;
- prendre les mesures nécessaires pour permettre un accès aux informations publiques et aux données statistiques concernant les homicides résultant d'interventions policières, d'une manière normalisée au niveau national, l'objectif étant que tous les États fournissent des informations régulières concernant le nombre de personnes tuées au cours d'opérations de police ;
- mettre en place une réglementation concernant l'usage d'armes « à létalité réduite », qui soit conforme au droit et normes internationaux.

## Recommandations aux services du procureur de l'État de Rio de Janeiro :

- créer au sein des services du procureur une équipe spéciale consacrée en priorité aux homicides résultant d'interventions policières, dans le but de conclure le plus rapidement possible les enquêtes en cours et de conduire ces affaires devant la justice ;
- remplir son rôle constitutionnel de contrôle externe des activités de la police, en favorisant des actions efficaces de surveillance de l'usage de la force, des armes à feu et des armes « à létalité réduite » par la police, en particulier en amont et durant les Jeux olympiques de 2016.

# LA VIOLENCE N'A PAS SA PLACE DANS LES JEUX.

Depuis que Rio de Janeiro a été choisie pour accueillir les Jeux olympiques 2016, plus de 2 500 personnes ont été tuées par la police dans la ville. Cette violence cible particulièrement les jeunes Noirs.

Ensemble, nous pouvons changer les choses.

**PARTICIPEZ À LA CAMPAGNE SUR AMNESTY.ORG**

#BLACKYOUTHALIVE
#RIO2016

AMNESTY INTERNATIONAL

AMNESTY.ORG